

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) applicables à Borderless Entrepreneurs

SIA “ALFRED & Partners Baltic”

Forme juridique : Société à responsabilité limitée (SIA)

Siège social : Ernesta Birznieka-Upīša iela 13-64, Rīga, LV-1011, Lettonie

Numéro d'enregistrement (UR) : 40203617365

Numéro de TVA intracommunautaire : LV40203617365

Activité principale : Conseil en gestion (NACE 70.20)

Date de mise à jour : 06/09/2025

1. Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (les « CGV ») régissent les ventes de contenus numériques, formations, accompagnements collectifs et tout service connexe (le « Service ») proposés par **ALFRED & Partners Baltic SIA** (la « Société ») dans le cadre du programme **Borderless Entrepreneurs**.

Les CGV s'appliquent à tout Client : professionnel (B2B) et, le cas échéant, consommateur (B2C) résidant dans l'Union européenne, majoritairement en France. Toute commande implique l'acceptation sans réserve des CGV.

Conflits de lois : les présentes CGV sont soumises au droit letton. Pour les consommateurs résidant en France, les dispositions d'ordre public du droit français de la consommation demeurent applicables conformément aux règlements européens (Rome I / Bruxelles I bis).

2. Description des Services

Le programme **Borderless Entrepreneurs** est une **communauté en ligne** dédiée à l'expatriation et à la fiscalité internationale.

Le Service comprend :

- l'accès à un espace membre hébergé sur **Skool** (plateforme tierce),

- des **contenus numériques pré-enregistrés** (vidéos, documents, check-lists, modèles, feuilles de calcul),
- l'accès à une **communauté privée** d'entrepreneurs et expatriés,
- des **ressources et conseils** relatifs à :
 - la résidence fiscale et les conflits de résidence (notamment avec la France),
 - les stratégies d'ouverture de comptes bancaires,
 - la fiscalité des entreprises et la structuration internationale,
 - la mobilité géographique et l'installation à l'étranger,
 - l'accès à des **services exclusifs** via des partenaires (prestations « done for you », installation dans certains pays).

Il est expressément précisé que :

- le Service consiste en la mise à disposition de **contenus numériques et communautaires préexistants**,
- les contenus sont **généraux et éducatifs** et ne constituent pas un conseil juridique, fiscal ou d'immigration personnalisé.

3. Plateforme Skool et délivrance

Skool est une plateforme opérée par un tiers. La Société ne garantit ni la disponibilité continue ni l'absence d'erreurs de Skool.

Délivrance : dès acceptation de la commande et demande de rejoindre l'Espace Membre (clic sur « Join/Rejoindre », acceptation d'invitation ou activation d'un lien sécurisé), les accès sont ouverts.

Consommation contractuelle : l'ouverture des accès et/ou l'acceptation de rejoindre la plateforme constituent l'exécution du contrat et valent consommation du Service, indépendamment de l'usage effectif ultérieur.

Preuves techniques acceptées : e-mails d'invitation envoyés, journaux de délivrance (logs), confirmations de création/activation de compte, captures d'écran de l'Espace Membre (état « Member/Invited/Approved »), échanges écrits, et toute donnée de connexion fournie par Skool.

4. Commande et acceptation

Le Client sélectionne l'offre, renseigne ses informations, accepte les CGV et procède au paiement (comptant ou échelonné si proposé).

La vente est réputée conclue après confirmation de commande et ouverture des accès.

La Société se réserve le droit de refuser toute commande anormale, frauduleuse ou en cas de litige antérieur.

5. Droit de rétractation (contenus numériques)

Pour les consommateurs, conformément à la directive UE et à sa transposition en Lettonie et en France : le droit de rétractation ne s'applique pas aux contenus numériques non fournis sur support matériel dès lors que l'exécution a commencé avec l'accord préalable exprès du consommateur et son renoncement exprès à ce droit.

Dès l'acceptation de rejoindre Skool et/ou l'ouverture des accès, aucun remboursement pour rétractation n'est possible.

Pour les clients professionnels (B2B), aucun droit de rétractation ne s'applique.

6. Prix, taxes et facturation

Les prix sont exprimés en euros, hors taxes (HT) et majorés de la TVA applicable :

- **B2C UE** : TVA due au taux du pays de résidence du client (OSS).
- **B2B UE** : mécanisme d'autoliquidation (reverse charge) sous réserve d'un n° TVA valide.
- **Hors UE** : selon règles applicables.

Les factures sont émises électroniquement. Le paiement échelonné constitue une facilité de paiement (non un crédit) ; l'intégralité du prix reste due.

Prestataires de paiement : Stripe, GoCardless, PayPal ou équivalents.

7. Paiement, incidents et pénalités

Le paiement est exigible à la commande (ou selon l'échéancier accepté).

Tout incident (rejet, expiration de carte, impayé) entraîne suspension des accès jusqu'à régularisation.

- **Intérêts de retard (B2B)** : taux légal letton ou, à défaut, taux BCE + 10 points, plus indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 €.
- **Intérêts (B2C)** : au taux légal applicable.

La Société peut exiger le règlement anticipé de toutes les échéances restantes en cas d'impayé répété.

8. Abonnements et reconduction

Certaines offres peuvent être proposées par abonnement (mensuel/annuel). Les conditions (durée d'engagement, prix, contenu, renouvellement) sont précisées sur la page de vente.

Reconduction tacite :

- **B2C France** : information préalable entre 3 et 1 mois avant l'échéance (art. L.215-1 C. conso).
- **B2B** : reconduction telle que convenue contractuellement.

Résiliation : prend effet à la fin de la période en cours. Tout mois commencé est intégralement dû. Aucun prorata ni remboursement des périodes entamées.

Il est précisé que **Borderless Entrepreneurs ne fonctionne pas par abonnement.**

9. Clause probatoire – matérialisation de la consommation

Le Client reconnaît qu'à défaut de tracking exhaustif par Skool, les éléments suivants font foi :

- e-mails de délivrance et logs d'envoi,
- état du compte Skool (Member/Invited/Approved),
- captures d'écran de l'Espace Membre,

- toute connexion détectée, téléchargement, commentaire,
- échanges écrits (e-mail, messagerie).

Ces éléments suffisent à prouver l'exécution et ferment la voie aux contestations bancaires injustifiées.

10. Chargeback

Toute contestation bancaire abusive (chargeback) n'éteint pas la dette contractuelle.

En cas de chargeback non fondé :

- suspension immédiate des accès,
 - exigibilité du solde,
 - clause pénale : indemnité forfaitaire de **20 % du TTC (min. 300 €) en B2B, 10 % du TTC (min. 150 €) en B2C**, sans préjudice des intérêts et frais,
 - résiliation possible pour faute grave.
-

11. Comportement – Bonnes pratiques communautaires

Le Client s'engage à un comportement courtois et respectueux dans l'Espace Membre.

Sont prohibés : propos illicites, diffamatoires, harcelants, publicités non sollicitées, extraction ou diffusion non autorisée de contenus.

La Société peut modérer, suspendre ou exclure tout compte fautif, sans remboursement.

12. Propriété intellectuelle et licence d'usage

Tous les contenus, marques, méthodes, supports et modèles sont protégés et demeurent la propriété exclusive de la Société.

Le Client dispose d'une licence personnelle, limitée, non cessible et non exclusive pour la durée de son accès.

Toute reproduction, revente, diffusion publique ou mise à disposition à des tiers est interdite sans autorisation écrite.

13. Nature des informations – Absence de conseil personnalisé

Sauf mention contraire écrite, les contenus sont **éducatifs et généraux** ; ils ne constituent pas un conseil juridique, fiscal, financier, comptable ou d'immigration personnalisé.
Le Client demeure seul responsable de l'usage des informations.

14. Garanties – Disponibilité

La Société met en œuvre des moyens raisonnables pour délivrer le Service.
Des interruptions (maintenance, pannes, prestataires tiers) peuvent survenir sans engager la responsabilité de la Société.
Aucune performance, obtention de statut fiscal ou de résidence n'est garantie.

15. Responsabilité et plafond d'indemnisation

La responsabilité de la Société ne peut être engagée qu'en cas de faute prouvée et est limitée au montant TTC payé par le Client pour la période en cause.
Sont exclus : dommages indirects (perte de profit, d'exploitation, d'image), dommages liés à des plateformes tierces.

16. Durée – Résiliation

Sauf mention contraire, l'accès est concédé pour la durée précisée à la commande.
La Société peut résilier immédiatement en cas d'impayé, chargeback, violation de l'IP, non-respect des règles de conduite, fraude.
Aucune somme déjà versée n'est remboursée.

17. Données personnelles (RGPD)

La Société traite les données personnelles en qualité de responsable de traitement :
exécution du contrat, facturation, relation client, prospection interne.
Base légale : contrat/intérêt légitime/consentement.
Droits : accès, rectification, effacement, opposition, limitation, portabilité.

Sous-traitants : solutions de paiement, e-mailing, hébergement, Skool (hors UE le cas échéant, avec garanties adéquates).

18. Médiation de la consommation & ODR (B2C UE)

Si vous êtes consommateur et qu'un différend persiste après une réclamation écrite, vous pouvez recourir gratuitement à :

Centre européen des consommateurs (ECC Latvia)

Brīvības iela 55, Rīga, LV-1010, Lettonie

ecclatvia@ecclatvia.lv

<https://www.ecclatvia.lv>

Ou à la plateforme européenne ODR : <https://ec.europa.eu/odr>

19. Droit applicable – Jurisdiction compétente

Les CGV sont régies par le **droit letton**.

- **B2B** : compétence exclusive des tribunaux de Riga.
 - **B2C** : sans préjudice du droit du consommateur de saisir les juridictions de son lieu de résidence.
-

20. Dispositions finales

Nullité partielle : la nullité d'une clause n'affecte pas les autres.

Preuve électronique : les échanges et enregistrements numériques (e-mails, logs) font foi entre les parties.

Modifications : la Société peut modifier les CGV ; la version applicable est celle en vigueur à la date de la commande et communiquée par mail.

21. Avertissements et risques liés à l'expatriation et à la structuration internationale

21.1 Portée – Information générale

Le Client est informé que l'expatriation, la mobilité fiscale et la création de structures juridiques internationales comportent des risques significatifs. La Société délivre une information éducative et générale, qui ne remplace pas l'avis d'avocats, fiscalistes agréés ou intermédiaires en immigration.

21.2 Risques juridiques et fiscaux

- Conflits de résidence fiscale, double imposition, requalifications.
- Pouvoir discrétionnaire des autorités fiscales et migratoires.
- Changements imprévus des conventions fiscales ou des régimes légaux.

21.3 Risques administratifs et de conformité

- Refus ou retard dans l'octroi de visas, certificats de résidence, ouvertures bancaires.
- Blocages liés aux règles AML/KYC.
- Obligations déclaratives multiples et sanctions possibles en cas de non-respect.

21.4 Risques opérationnels et économiques

- Dépendance vis-à-vis de prestataires locaux.
- Instabilité réglementaire, politique ou économique.
- Coûts imprévus liés à la conformité et aux taxes locales.

21.5 Absence de garantie

- Aucun résultat garanti : ni obtention de visa, ni statut de résidence, ni traitement fiscal particulier.
- Aucune exonération ou suppression totale d'impôts n'est garantie.

21.6 Rappel – indépendance des partenaires

La Société n'est pas établissement de crédit, cabinet d'avocats, d'experts-comptables ni agent d'immigration. Elle ne perçoit aucune commission occulte de la part d'États, banques ou prestataires tiers.